

JANUSZ BIEN

L'ASPECT DU VERBE PRONOMINAL À VALEUR PASSIVE : SUR LA NATURE DES CONFUSIONS*

La tradition grammaticale française fait correspondre le statut des verbes pronominaux à valeur passive à leur comportement aspectuel.¹ La valeur dite habituelle ou générique (*Le riz se mange surtout en Chine*) est perçue comme trait fonctionnel du passif pronominal (p. ex. LYONS 1989), le neutre intransitif (*Le métal se rouille toujours / maintenant*) ne connaîtrait point de contrainte à ce niveau, pouvant s'associer à une valeur ponctuelle ou générique. L'aspect perfectif ou progressif de ces derniers est perçu comme trait fonctionnel par ZRIBI-HERTZ (1987).

Un parcours de la littérature portant sur le problème permet de relever des dizaines d'étiquettes attribuées aux *se* passif et *se* neutre français, s'appliquant selon les auteurs et le cas analysé aux valeur/lecture ou verbe/aspect des deux types diathétiques du verbe en question. Aussi, le passif serait-il limité à la valeur : habituelle, générique, processive, atélique, atemporelle, non-datable opposée à la valeur : ponctuelle, spécifique ou semi-générique, stative, télique, temporelle, datable. Dans certains cas d'autres appellations semblent possibles en fonction de

Mgr Janusz BIEN – assistant à l'Institut de Philologie romane de l'Université Catholique de Lublin; adresse pour correspondance : ul. Puławska 13/33, PL 20-046 Lublin; e-mail : sanchis@kul. Lublin.pl

* Le présent texte est un extrait remanié de la version préliminaire de « Sur la nature des confusions notionnelles au sein du verbe pronominal: diathèse, ergativité, aspect », qui a été présentée par l'auteur pendant le *Séminaire régional des romanistes*, Cracovie 7-9 février 2002. Il en constituait, tout au départ, la troisième partie, celle qui touchait uniquement au problème d'aspect.

¹ Le terme *valeur passive* s'applique ici à tous les emplois du verbe pronominal où le premier élément nominal de la phrase n'est aucunement sujet logique. Il recouvre à peu près tous les verbes pronominaux traditionnellement neutres, moyens et passifs, que la récente typologie pronominale appelle *objectifs* (cf. GENIUSIENE 1987 et MELIS 1990).

la portée modale des emplois – valeur descriptive, normative, prescriptive, déontique. De l'autre côté, on a toute une série d'étiquettes qui vont de pair avec verbe ou aspect, ainsi l'aspect des passifs est : imperfectif, inaccompli, non-événementiel ou exprime une propriété, les neutres sont par contre caractérisés comme : perfectifs, accomplis, non-événementiels ou comme structures impliquant un procès. Voilà pour ce qui est des étiquettes qui circulent dans la littérature portant sur le problème.

Prenons maintenant quelques exemples concrets pour rendre le problème plus clair au niveau de l'application des notions inventoriées ci-dessus à des entités syntaxiques ou logiques. GAWELKO (1998 : 123 *pass.*) distingue uniquement entre perfectif et imperfectif (ce qui correspond chez lui à accompli/inaccompli) du passif pronominal, mais il rapporte ces notions à la fois aux verbes, temps et aspect. LAMIROY (1993 : 63) parle de l'expression d'un procès (événementiel), des temps et aspect (in)accomplis et d'une lecture itérative... . Chez LYONS (1989) on trouve propositions ou contextes habituels, génériques ou sémi-génériques, opposés aux événements, temps, points du temps particuliers, spécifiques et événementiels. Néanmoins, l'auteur met en évidence une distinction entre verbe (état, action), aspect (générique, événementiel) et les temps qui peuvent, mais pas toujours influencer sur l'interprétation aspectuelle de la structure pronominale. ZRIBI-HERTZ (1982) distingue entre propriété et procès des emplois qui correspondent respectivement à état et action, mais dans (1987), elle opère une distinction perfectif/imperfectif où *perfectif* s'applique à tout verbe « ayant au présent une interprétation de *parfait* dans une structure passive tronquée » (1987 : 41; ici et plus loin tout souligné est de ZRIBI-HERTZ),² l'interprétation de parfait correspondant à une lecture résultative ou accomplie.

Pour les deux termes en question, elle avance également une définition sémantique : « Les verbes perfectifs [...] peuvent être caractérisés sémantiquement comme décrivant des procès conçus comme *conduisant à un terme* » (*ibid.*).

L'auteur ramène cette distinction sur le plan lexical et sémantique (et non morphosyntaxique) et propose donc « de parler de *verbes*, et non d'*emplois*, perfectifs ou imperfectifs » (*ibid.*).³

² Cette définition de perfectivité est reprise en fait à JESPERSEN (1971 : 381).

³ LAGAE (1990 : 28 *pass.*) trouve que les deux définitions restent en contradiction avec les considérations traditionnelles sur l'aspect et que les termes *perfectif* / *imperfectif* peuvent (devraient) s'appliquer aux *emplois*, *contextes*, *propositions*, donc aux unités syntaxiques et non forcément lexicales (verbes). De plus, l'auteur rapporte toute une masse de contre-exemples visant la régularité aspectuelle de la structure soumise à l'analyse par ZRIBI-HERTZ (*cf.* aussi RUWET 1972).

Cette brève analyse suscite quelques questions d'urgence : les auteurs qui mettent l'accent sur une prédilection relative du passif pronominal pour les contextes génériques et du neutre pronominal pour les contextes spécifiques parlent-ils des mêmes valeurs aspectuelles ? Chez différents auteurs cette prédilection est plus ou moins prononcée ; cela est-il dû à des conceptions divergentes de l'aspect de la structure en question ou à des critères non homogènes qu'ils adoptent dans leurs analyses ?

La confrontation de ces confusions notionnelles avec les distinctions traditionnelles de la catégorie d'aspect permet de relever quelques points épineux qui demandent une prudence extrême. Le schéma traditionnel de l'aspect est fourni, entre autres, par CALAS, ROSSI (2001 : 15-16), qui rappellent la division classique basée sur la conception de VENDLER (1967) :

- D) aspect grammatical
 - 1) accompli
 - 2) inaccompli
- II) lexical (*Aktionsart*)
 - 1) état
 - 2) procès :
 - a) activité
 - b) accomplissement
 - c) achèvement.⁴

La différenciation entre *état* et *procès* se fait en fonction du trait +/-dynamique et sur le plan de perfectivité/imperfectivité (remplacés parfois par les termes +borné/-borné). Alors, le verbe renferme une valeur aspectuelle de par son contenu lexical et par l'opposition entre les temps de l'accompli (≈temps composés) et les temps de l'inaccompli (≈temps simples).⁵ L'interaction entre les deux

⁴ Un schéma pareil est analysé par MARTIN (1998) ; nous évitons à ce stade de l'analyse des classiques de l'aspect : COSERIU (1976), COMRIE (1980) et même plus récemment KAROLAK (1994, 1997, entre autres) ou WILMET (1997) où des subdivisions interminables conduisent à de nouveaux pièges terminologiques.

⁵ Certains auteurs distinguent avec une régularité inébranlable entre l'aspect grammatical (hérité des propriétés temporelles), aspect lexical (hérité de la morphologie affixale du verbe) et aspect sémantique (hérité des traits sémantiques inhérents du verbe) (cf. WILMET 1997).

D'autres, en distinguent quatre : « *el aspecto léxico, el aspecto sintáctico, el aspecto morfológico y el aspecto semántico. El primer tipo (téllico: explotar vs atéllico cantar) refleja las propiedades aspectuales en el léxico. El segundo (perfectivo: Juan canta una canción vs imperfectivo: Juan canta canciones) se determina según la construcción sintáctica en la cual el verbo aparece. El tercero (cumplido: Juan ha/había/habrá cantado (las) canciones vs no cumplido: Juan canta/cantaba/cantará (las) canciones) según la presencia versus ausencia de un participio pasado, y el cuarto (presente:*

est inévitable dans une langue comme français (cf. WILMET 1997 : 326 *pass.*; CALAS, ROSSI 2001 : 18-20, etc.), elle est encore plus accentuée dans le cadre du verbe pronominal ou plusieurs facteurs morphosyntaxiques et lexicaux convergent (cf. MANOLIU-MANEA 1988).

Pour en donner la preuve, prenons deux cas prototypiques et deux cas non-prototypiques du *se* passif et du *se* neutre.

Passif :

- prototypique (+générique) :⁶
 - a) *Cela se comprend* / a') *Cette solution se discute* (ZRIBI-HERTZ 1982)
 - b) *Ce plat s'est toujours mangé froid* (BIEN 2000)
- non-prototypique (-générique)
 - c) *Ce nouveau produit s'est très bien vendu* (LAMIROY 1993)
 - d) *Cet hôtel est bizarre. [...] On vous sert du pain rassis [...]. Ce matin, le café s'est bu froid, ce soir il se boira peut-être tiède* (LYONS 1989)

A comparer avec neutre :

- prototypique (-générique) :
 - e) *La branche s'est cassée* (ZRIBI-HERTZ 1987)
 - f) *Le ballon se gonfle depuis dix minutes* (BGL 1976)
- non-prototypique (+générique) :
 - g) *C'est dans la vallée des cerfs que se cache son mystère* (BIEN 2001)
 - h) *La route s'engage dans les montagnes* (MELIS 1990).⁷

A l'exemple a) on ne peut pas conférer une valeur autre que générique ou habituelle, ce sont les propriétés intrinsèques du verbe qui en décident. Cependant la phrase a'), en plus d'une lecture atemporelle, (Cette solution est discutable) peut recevoir une valeur ponctuelle (Cette solution se discute en ce moment), même si le verbe est imperfectif et le temps inaccompli. L'exemple b) visualise le pro-

Juan canta/ha cantado (las) canciones, *pasado*: Juan cantaba/cantó/había cantado (las) canciones, *futuro*: Juan cantará canciones/habrá cantado (las) canciones) *en realidad es de naturaleza temporal*. » (DECUYPER, MELIS 2002).

⁶ Le but de ce court exposé n'est pas de vérifier sur les données numériques la véracité des tendances aspectuelles des deux tours, sanctionnées par la tradition grammaticale. Une hypothèse contre une association automatique des contextes génériques avec les emplois pronominaux passifs est avancée dans BIEN (2000); des critiques visant l'aspect perfectif comme trait fonctionnel de la structure pronominale neutre ont été formulées, entre autres, par ATTAL (1988) et LAGAE (1990).

⁷ Il y a cependant à signaler que certains chercheurs, dont MELIS lui-même, voient dans ce type d'emplois une portée aspectuelle non forcément générique vu qu'une progression de l'action est à envisager. Elle est cependant de nature spatiale et non temporelle.

blème dont il a été question dans plusieurs publications : le temps n'a pas d'impact direct sur l'interprétation aspectuelle de la phrase. Le temps accompli (perfectif) est interdit d'exprimer un fait ponctuel par l'apparition de l'adverbe *toujours* qui rend la phrase générique ou sémi-générique. Dans la phrase c), le temps est accompli, tout de même, une lecture itérative est possible, mais non obligatoire, contrairement à ce que croit l'auteur de la phrase, une valeur ponctuelle étant tout à fait envisageable. Finalement, l'exemple d) pour LYONS « est en fait générique, malgré la forme verbale ponctuelle ou progressive » (1989 : 178); les facteurs qui interviendraient ici seraient de nature pragmatique, stylistique et par exemple, pour ce qui est du caractère de l'agent implicite, d'ordre interprétatif.

COMBINATOIRE D'ASPECTS – VERS UNE HOMOLOGATION TERMINOLOGIQUE

L'analyse de ces quelques exemples représentatifs du tour pronominal passif⁸ témoigne d'une interaction constante des moyens morphosyntaxiques (pronom *se*, forme de conjugaison verbale), lexicaux (adverbes) et sémantiques (trait +/- perfectif du verbe). Cela trouve son reflet dans la combinatoire inaliénable de l'aspect grammatical avec l'aspect lexical. Le fait explique, au moins en partie, les confusions notionnelles mentionnées ci-dessus et montre une nécessité d'homologuer la terminologie à ce niveau. Finalement, on est quelque peu contraint de répondre positivement à la question posée au début, il est hors de doute que certains auteurs arrivent à des constats pareils bien qu'ils envisagent des caractéristiques aspectuelles différentes du *se* passif.

Pour étayer ce constat prenons l'analyse par l'autre bout. L'exemple tel que *Ce livre se vend bien* parcourt quasiment toutes les publications portant sur le problème. Il est répété par plusieurs linguistes, recevant différentes analyses et des étiquettes aspectuelles distinctes.⁹ Or, du point de vue logique (ontologique), le fait confirme davantage notre réponse, la même combinaison d'unités lexicales ne peut varier en aspect (ni sur un autre plan) dépourvu de son contexte textuel. Cela fait ramener, une fois de plus, les divergences recensées plus haut, au statut de terminologiques et non catégorielles.

⁸ L'analyse serait analogue pour le *se* neutre. Cependant, nous la passons sous silence, étant donné qu'elle ne constitue pas de passage à thèse, mais sert juste à souligner une interaction de plusieurs facteurs aspectuels dans la structure pronominale du verbe.

⁹ Cf. à titre d'exemple: LYONS (1989 : 179), ZRIBI-HERTZ (1982 : 358), ROTHEMBERG (1974 : 93), TSURUGA (1994 : 315 et 1995 : 183-186), parmi plusieurs.

CONCLUSION FINALE

La raison principale des confusions notionnelles, évoquées dans le titre, se cache, selon l'avis de l'auteur, derrière les critères définitoires non homogènes à la base desquels on définit au départ toute catégorie grammaticale. L'analyse pertinente de l'aspect du verbe pronominal est entravée par une (con)fusion entre l'aspect syntaxique et l'aspect sémantique (*Aktionsart*) du même verbe, ainsi qu'à la « mise en circulation » de certaines paires de notions figurant chez plusieurs auteurs comme synonymes et comme notions éloignées chez d'autres.

La conclusion générale qui s'en dégage est que certains dédoublements notionnels ne sont pas acceptables vu qu'au lieu d'enrichir les recherches, ils mettent en doute la pertinence des hypothèses avancées jusqu'à présent.

RÉFÉRENCES

- ATTAL P. (1988) : Verbes pronominaux dans les *Mémoires* du Cardinal de Retz, in : « L'Information grammaticale » 37, pp. 17-24.
- BIEN J. (2000) : Quelques observations sur le sémantisme du passif pronominal dans les langues française et espagnole, in : « Roczniki Humanistyczne » 48, z. 5, pp. 137-152.
- (2001) : Le neutre objectif au sein du verbe pronominal en français, in : « Roczniki Humanistyczne » 49, z. 5, pp. 117-136.
- BOONS J-P., GUILLET A., LECLERE Ch. (1976) : La structure des phrases simples en français, constructions intransitives, Genève : Droz. (=BGL)
- CALAS F., ROSSI N. (2001) : Eléments de réflexion sur l'aspect grammatical et lexical, in : « Information grammaticale » 89, pp. 15-20.
- COMRIE B. (1976) : Aspect, Cambridge : Cambridge University Press.
- COSERIU E. (1980) : Aspect verbal ou aspects verbaux? Quelques questions de théorie et de méthodes, in : La notion d'aspect, Paris : Klincksieck, pp. 13-25.
- DECUYPER G., MELIS L. (2002) : Léxico *versus* sintaxis : la construcción reflexiva objetiva, in : « Sintagma » (sous presse).
- GENIUSIENE E. (1987) : The typology of reflexives, Berlin : Mouton de Gruyter.
- GAWELKO M. (1999) : Le passif réfléchi roman, in : « Roczniki Humanistyczne » 46/47, z. 5, pp. 115-143.
- JESPERSEN O. (1971) : La philosophie de la grammaire, Paris : Editions de minuit.
- KAROLAK S. (1994) : Le concept d'aspect et la structure notionnelle du verbe, in : « Studia Kognitywne » 1, pp. 21-41.
- (1997) : Aspect – catégorie grammaticale? Formalisation des faits de langues, in : « Studia Kognitywne » 2, pp. 127-143.
- LAGAE V. (1990) : Les caractéristiques aspectuelles de la construction réflexive ergative, in : « Travaux de Linguistique » 20, pp. 23-42.
- LAMIROY B. (1993) : Pourquoi il y a deux passifs, in : « Langages » 109, pp. 53-72.

- LYONS Ch. (1989) : L'aspect générique de la voix moyenne, in : « Travaux de Linguistique » 19, pp. 171-186.
- MANOLIU-MANEA M. (1988) : Pragmatique et sémantique du passif : l'agent et le réfléchi roman, in : « Revue Romane » 23, pp. 198-210.
- MARTIN R. (1988) : Temporalité et « classes de verbes », in : « Information grammaticale » 39, pp. 3-8.
- MELIS L. (1990) : La voie pronominale, Paris–Louvain-la-Neuve : Duculot.
- ROTHEMBERG M. (1974) : Les verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain, Den Haag : Mouton.
- RUWET N. (1972) : Les constructions pronominales neutres et moyennes, in : *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris : Le Seuil, pp. 87-125.
- TSURUGA Y. (1994) : Quelques remarques sur les constructions des verbes pronominaux, in : « Area and culture studies » 49, pp. 311-318.
- (1995) : Le paradigme fonctionnel ou la distribution des éléments lexicaux : cas de « On vend bien ce livre – Ce livre se vend bien », in : « Area and culture studies » 50, pp. 183-92.
- VENDLER Z. (1967) : *Verbes and Times*, (Linguistics in Philosophy), Ithaca–New York : Cornell University Press, pp. 97-121.
- WILMET M. (1997) : Aspect, in : *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve–Paris : Duculot, Hachette, pp. 309-329.
- ZRIBI-HERTZ A. (1982) : La construction se-moyen du français et son statut dans le triangle : moyen, passif, réfléchi, in : « *Linguisticae Investigationes* » VI, 2, pp. 345-401.
- (1987) : La réflexivité ergative en français moderne, in : « *Le Français moderne* » 55, 1/2, pp. 23-54.

ASPEKT CZASOWNIKÓW ZWROTNYCH O ZNACZENIU BIERNYM

Streszczenie

Artykuł jest krótką analizą aspektu czasowników zwrotnych o znaczeniu biernym i nijakim, w sposób szczególnie uwydatniającą różnorodność (pomieszanie) pojęć oraz definicji tejże kategorii gramatycznej w literaturze językoznawczej. Za przyczynę takiego stanu rzeczy, autor uznał mylenie cech funkcjonalnych aspektu leksykalnego z cechami aspektu gramatycznego, morfosyntaktyczną złożoność czasownika zwrotnego, oraz rolę kontekstu leksykalnego we właściwej interpretacji aspektowej zdania.

Streścił Janusz Bień

Słowa kluczowe: aspekt, czasownik zwrotny bierny, czasownik zwrotny nijaki.

Mots clefs: aspect, verbe pronominal moyen, verbe pronominal neutre.

Key words: aspect, middle construction.